GRAND PARIS EXPRESS
LE MÉTRO DU GRAND PARIS

LIGNE 15 | SUD

LETTRE D'INFO // GARE CHÂTILLON – MONTROUGE
N°1 – AOÛT 2015 // NOUS PRÉPARONS LE CHANTIER DU MÉTRO

L'ACTU DES TRAVAUX DANS VOTRE QUARTIER



Axe majeur du Grand Paris Express, la ligne 15 Sud qui reliera Pont de Sèvres à Noisy – Champs est déjà entrée en phase de chantier.

Très prochainement, ce sont des travaux que l'on appelle « préparatoires » qui vont débuter près de chez vous. Première étape indispensable à la construction proprement dite de la ligne et des gares, ces travaux consistent à dévier les réseaux souterrains d'électricité, de gaz et d'assainissement qui sont situés à proximité des futures zones de construction.

En août 2015, des déviations de réseaux souterrains vont être effectuées. De septembre à décembre 2015, de nouveaux quais de bus seront installés pour remplacer l'actuelle gare routière qui sera modifiée à partir de décembre 2015.

Cette première lettre d'information présente en détail la nature, les emplacements et les incidences des travaux sur le quartier, pour vous accompagner et vous guider au mieux pendant la durée du chantier.
D'autres numéros suivront, à chaque étape clé du projet.

Bonne lecture à tous.

L'équipe projet de la ligne 15 Sud

En savoir plus sur les travaux
www.societedugrandparis.fr/travaux



CHÂTILLON – MONTROUGE
LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Les travaux préparatoires sont un préalable à la construction des gares et des lignes du Grand Paris Express.

Il s'agit dans un premier temps de déplacer les réseaux d'électricité, de gaz et d'assainissement aujourd'hui présents à proximité des futures zones de chantier.

Une fois ces opérations réalisées, les travaux de construction pourront débuter.



Le planning de réalisation

Les travaux préparatoires se dérouleront d'août 2015 à février 2018. Les deux premières phases sont détaillées dans la présente lettre.

De début août à début septembre 2015
Déviations des réseaux concessionnaires
GrDF, Veolia, ERDF

De septembre à début décembre 2015
Installation de nouveaux quais de bus

Pendant toute la durée des travaux, les entreprises interviendront successivement et de manière coordonnée pour limiter autant que possible l'encombrement de l'espace public.

Le dispositif d'accompagnement

Pendant toute la durée des travaux, la Société du Grand Paris – chargée de la conception et de la réalisation du Grand Paris Express – et ses partenaires sur le territoire s'engagent et mettent en place un ensemble de dispositifs complémentaires pour vous informer au mieux.

Lettre riverains, plaquette d'information, panneaux dans votre quartier ou encore site internet : les différents outils proposés par la SGP doivent permettre de vous apporter très régulièrement des informations claires, précises et actualisées.

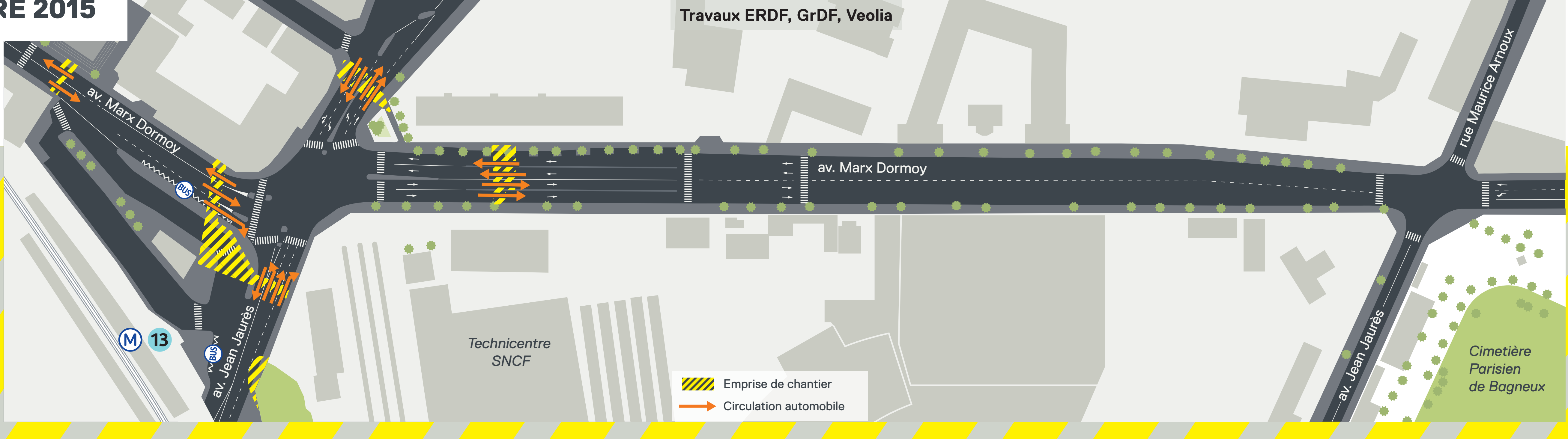
www.societedugrandparis.fr

AU QUOTIDIEN
MODE D'EMPLOI

DE DÉBUT AOÛT À DÉBUT SEPTEMBRE 2015

Plusieurs étapes sont nécessaires au déplacement des réseaux souterrains. Des études préliminaires ont été réalisées pour répertorier les canalisations existantes et identifier le passage des nouveaux réseaux à déployer.

Une fois ces contrôles réalisés, les équipes peuvent creuser des tranchées, y installer de nouveaux câbles, et enfin les raccorder au service d'exploitation d'électricité, de gaz et d'assainissement.



DE SEPTEMBRE À DÉBUT DÉCEMBRE 2015

L'actuelle gare routière située entre l'avenue Jean Jaurès et l'avenue Marx Dormoy doit être déplacée provisoirement pendant les travaux préparatoires et la construction de la gare du Grand Paris Express.

De nouveaux quais de bus seront mis en place pour desservir les lignes RATP, sur les avenues Marx Dormoy, de la République et de Paris.



Des cheminements piétons et routiers maintenus

Les voies de circulation automobile restent identiques, bien que la vitesse soit limitée à 30 km/h à l'approche des emprises.

Des passages piétons sont déplacés pour assurer des traversées sécurisées.

Une réduction des places de stationnement

En raison de la mise en place de nouveaux arrêts de bus sur l'avenue Marx Dormoy, les zones de stationnement situées au nord de l'avenue seront indisponibles.

Des interventions courtes et mobiles

Pour assurer le maintien de la circulation automobile dans le quartier, les équipes sur place opèrent par petites emprises afin de laisser l'ensemble de la chaussée accessible aux riverains. Dans le but de faciliter les déplacements et d'assurer leur fluidité, des feux provisoires sont installés en amont des surfaces concernées par les travaux.

Des accès piétons sécurisés

Aux abords des emprises, les cheminements piétons sont maintenus sur les trottoirs.Des passages piétons provisoires sont également mis en place pour faciliter la traversée des voies et sécuriser l'ensemble des déplacements.
La vitesse est par ailleurs limitée à 30 km/h pour garantir une plus grande sécurité aux usagers sur les avenues Marx Dormoy et Jean Jaurès.



La desserte des bus conservée en gare routière

Pendant les 3 mois d'installation des quais de bus dans le quartier, la continuité de service est assurée au sein de l'actuelle gare routière.

Les voyageurs pourront donc continuer à emprunter normalement les lignes.La modification des arrêts n'interviendra qu'à partir de décembre 2015.

BON À SAVOIR

Des engagements pris pour encadrer les travaux

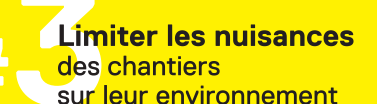
Les travaux préparatoires investissent l'espace public et peuvent, selon la nature du chantier, engendrer des perturbations. Pour les réduire au maximum, les principaux concessionnaires de service public et la Société du Grand Paris ont formalisé une charte des travaux préparatoires en six engagements.



Garantir la sécurité de tous



Coordonner les interventions pour assurer un enchaînement optimal des opérations



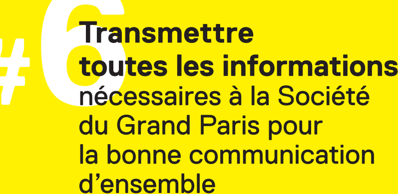
Limiter les nuisances des chantiers sur leur environnement



Informer tous les publics riverains des impacts des travaux sur leur vie quotidienne



Adopter une charte éditoriale et graphique pour favoriser la lisibilité des travaux

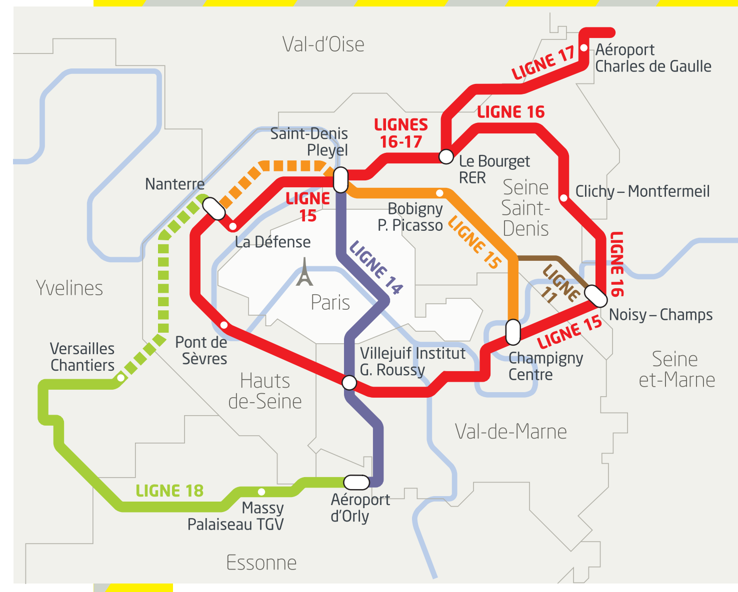


Transmettre toutes les informations nécessaires à la Société du Grand Paris pour la bonne communication d'ensemble

LE GRAND PARIS EXPRESS

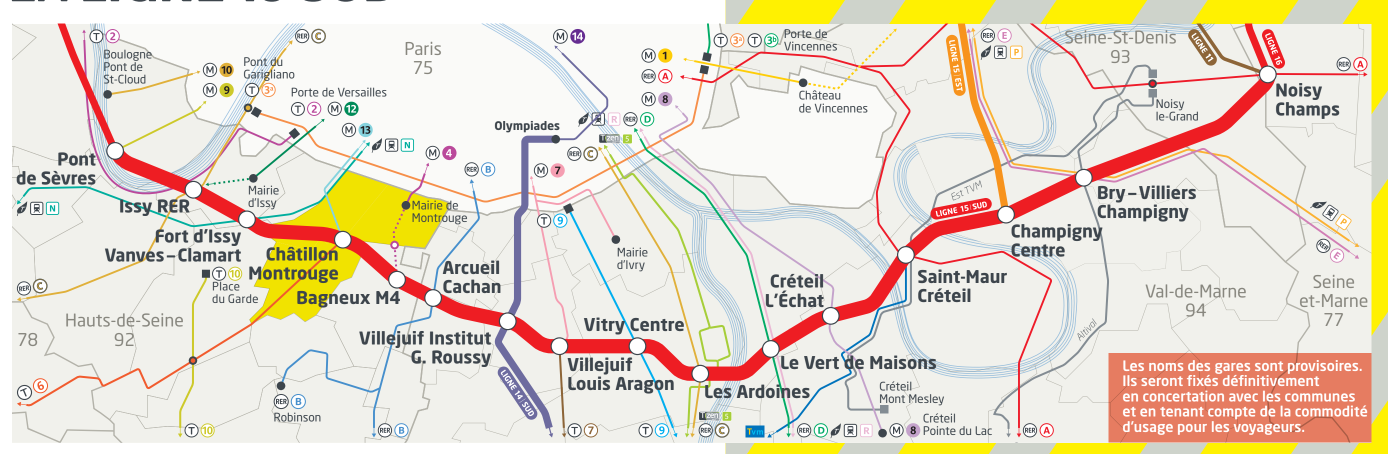
Avec la création de **200 km de lignes de métro automatique** et la construction de **68 nouvelles gares,** le Grand Paris Express reliera les grands pôles économiques d'Île-de-France, ses trois aéroports et ses gares TGV. Trois gares seront également réalisées dans le cadre du prolongement de la ligne 11.

La ligne 15 Sud sera la première à être mise en service. Elle reliera Pont de Sèvres à Noisy – Champs.



La Société du Grand Paris est chargée de la conception et de la réalisation du nouveau métro automatique, très majoritairement souterrain, qui reliera les banlieues entre elles et à la capitale.

LA LIGNE 15 SUD



En chiffres

Plus d'**1 million**
d'habitants concernés

22 communes
desservies
sur 4 départements

33 km
de tracé en souterrain

16 gares
en correspondance
avec le RER,
le métro ou le tramway

Un investissement de
5,3 milliards d'euros

Mise en service prévue en
2022

Pour la gare Châtillon – Montrouge

À terme, chaque jour :
18 500 voyageurs
environ fréquenteront la gare de Châtillon – Montrouge

Châtillon – Montrouge
⇕
Bagneux M4
2 minutes
contre 25 minutes aujourd'hui

Châtillon – Montrouge
⇕
Le Vert de Maisons
15 minutes
contre 1 heure aujourd'hui

Les quais des gares seront situés à une profondeur d'environ
29,60 mètres

Châtillon – Montrouge

Noisy – Champs
29 minutes
contre 59 minutes aujourd'hui

Châtillon – Montrouge

La Défense
20 minutes
contre 32 minutes aujourd'hui

Société du Grand Paris – GUAI#3 – Août 2015 – Crédit photos : G. Rollando / Cartographie : Société du Grand Paris / bdcconseil-Ecedi / 2015 – Imprim'Vert